

Afis

Association française pour
l'information scientifique
4 rue des Arènes, 75005 Paris

Conseil d'administration

Présidente : **Anne Perrin**. Vice-Présidente : Brigitte Axelrad, Secrétaire général : Roger Lepeix. Trésorier : Igor Ziegler.

Autres membres : Jean-François Chevalier, Jean-Jacques Hautefeuille, Jean-Jacques Ingremeau, Hervé Le Bars, Michel Naud, Gérard Plantiveau, Jean-François Proust.

Comité de rédaction de SPS

Jean-Paul Krivine (rédacteur en chef), Brigitte Axelrad, Martin Brunschwig, Hervé Le Bars, Philippe Le Vigouroux, Kévin Moris, Sébastien Point, Jérôme Quirant.

Maintenons le contact !

Directrice de la publication : Anne Perrin.

Rédacteur en chef : Roger Lepeix.
roger.lepeix@club-internet.fr

Impression: Bialec, Nancy. Numéro ISSN: 2417-0844. Mise en page : Isiska

Où en êtes-vous de votre cotisation ?

Regardez la bande adresse sur votre enveloppe.

Un numéro figure à côté de votre nom.

Si c'est « 2017 » vous avez payé votre cotisation pour l'année 2017.

Si c'est « 2016 » ou « 2015 », vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2017, voire 2016 (sauf erreur toujours possible, ou paiement très récent). Il vous est suggéré de le faire rapidement.

Les cotisations et dons reçus par l'AFIS ouvrent des possibilités de déduction fiscale (66 %) aux adhérents et donateurs. La prise en compte fonctionne par année civile.

Maintenons le contact !

Le bulletin des adhérents de l'AFIS. **Numéro 11**, Juillet 2017

Chères adhérentes, chers adhérents

L'été a commencé chaudement à l'AFIS avec un communiqué appelant une fois encore à prendre en compte l'état des connaissances scientifiques dans les décisions de santé publique. Celui-ci concerne la prise en charge médicale de la Maladie de Lyme, laquelle est véhiculée par les nombreuses tiques qui nous attendent au coin du bois ! Vous le trouverez en intégralité dans ce bulletin.

Vous y trouverez aussi le compte-rendu de l'Assemblée Générale (AG) à laquelle environ 60 personnes ont participé cette année. Comme d'habitude, après un bilan des activités menées par l'AFIS, ses membres, ses comités et la nouvelle commission agricole qui compte maintenant 17 membres, un point a été fait sur les comptes, la revue, le site internet... avant la discussion générale sur les orientations et activités à venir, et bien sûr le buffet désormais traditionnel (et de mieux en mieux organisé, grand merci à ceux qui se sont occupés de tout à merveille...). Le projet de colloque en préparation sur les relations entre médias et scientifiques a été discuté. Les disponibilités des participants et d'un lieu nous ont fait converger sur le 24 novembre. Malheureusement, des problèmes d'organisation et l'annulation toute récente de la réservation de la salle nous contraignent à repousser cet événement à une date encore indéterminée. Ne désespérons pas ! Et enfin, pour clore l'AG, beau succès l'après-midi de la conférence grand public de François-Marie Bréon, sur le changement climatique et la transition énergétique. Elle sera prochainement accessible à tous sur notre chaîne Youtube.

Par ailleurs, un nouveau CA a été nommé comme chaque année*, avec ses nouveaux arrivants et ses sortants. Ainsi, nous souhaitons la bienvenue à Jean-Jacques Hautefeuille et Jean-François Proust, et nous sommes heureux de retrouver Igor Ziegler qui reprend la fonction de trésorier qu'il connaît bien pour l'avoir été de nombreuses années auparavant. Je profite aussi de cet édit pour rendre hommage et remercier ces amis qui ont quitté le conseil d'administration (CA) après de nombreuses années passées à œuvrer pour le bon fonctionnement de l'AFIS et tant de moments partagés et de discussions, en grand partie par mails. En premier lieu, Louis-Marie Houdebine, discret et efficace, toujours disponible pour une contribution active, qui a présidé l'AFIS de 2012 à 2014 et s'est beaucoup investi pour le développement de l'association ; Marcel Kuntz, infatigable et fonceur, qui n'a eu de cesse de secouer le CA pour que l'AFIS développe une stratégie radicale et offensive face à l'obscurantisme ambiant, sans toujours y parvenir comme il l'aurait souhaité ; et Sébastien Colmerauer qui à impeccablement tenu le secrétariat pendant 13 ans avant d'aider Astrid à prendre la relève durant l'année qui vient de s'écouler. Je tiens à remercier aussi Erwan Seznec, entré il y a 2 ans au CA, qui a beaucoup œuvré pour la création de la nouvelle maquette de la revue et s'est investi aussi dans le comité de rédaction, mais qui en raison d'incompatibilités avec ses activités professionnelles ne peut s'engager plus avant à nos côtés et s'est retiré des groupes actifs de l'AFIS. Tous vont nous manquer, mais ainsi va la vie de toutes les structures associatives, où les humains et les bonnes volontés s'entrecroisent et se succèdent pour poursuivre des objectifs communs, autour de valeurs partagées.

Nous avons d'ailleurs actualisé la présentation de l'AFIS sur le site, et sur une toute nouvelle plaquette de présentation, comme suit : « L'Association française pour l'information scientifique (AFIS, créée en 1968) a pour but de promouvoir la science contre ceux qui la détournent à des fins lucratives ou idéologiques, ou usent de son nom pour couvrir des entreprises charlatanesques. Elle apporte un éclairage sur des sujets de société qui sont traités de manière pseudo-scientifique et font l'objet de désinformation ou polémiques, notamment autour de la santé, des nouvelles technologies et de l'environnement. L'AFIS est indépendante de tout groupe de pression et s'interdit toute concession au sensationnalisme, et toute complaisance envers l'irrationnel. »

Pour finir, je vous signale que la plaquette de l'AFIS, qui a été distribuée le jour de l'AG, est maintenant téléchargeable en ligne. N'hésitez pas à l'utiliser pour promouvoir votre association !

Pour des diffusions ciblées dans certains lieux ou lors d'événements, vous pouvez demander à recevoir des plaquettes imprimées en vous adressant au secrétariat.

* Une liste des membres du CA et des invités au CA indiquant leur origine géographique et leur profession est maintenant à disposition au format PDF sur le site internet (rubrique qui sommes-nous ?).



Anne Perrin, Présidente de l'AFIS

Assemblée générale 2017

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 20 Mai 2017, à l'ENS 29 rue d'Ulm, Paris.

L'AFIS a réuni son Assemblée Générale 2017 le matin du 20 Mai dans la très belle salle Jean Jaurès de l'Ecole Normale Supérieure. Presque 60 personnes ont assisté à l'AG ; plus d'une trentaine d'adhérents s'étaient excusés et avaient envoyé une procuration. Les rapports ont été présentés, discutés et votés et le CA renouvelé par tiers. Les statuts ont été modifiés pour pouvoir solliciter une reconnaissance d'utilité publique. Une riche discussion a montré l'intérêt des présents pour l'avenir de l'AFIS ; des propositions ont été faites qui sont détaillées ci-dessous.

L'AG a été présidée par Anne Perrin, Igor Ziegler a organisé les projections, Jean-Marc Le Douce a assuré le timing, et Roger Lepeix a pris les notes pour le compte-rendu. Un buffet a clos de manière conviviale cette matinée.

L'après-midi a été consacrée à une conférence-débat sur le changement climatique et la transition énergétique, animée par François-Marie Bréon.

Note : les présentations faites à l'Assemblée Générale sont disponibles sur le Forum des adhérents. Par ailleurs, la conférence-débat a été enregistrée.

1. Présentation des rapports moral et d'activités

Anne Perrin, Présidente de l'AFIS, ouvre l'Assemblée Générale à 9 h 45. Elle rappelle que l'AG se déroulera en deux parties : une partie institutionnelle avec présentation des rapports, les élections, et les questions statutaires, puis une discussion sur l'activité souhaitée pour l'AFIS par l'Assemblée Générale pour la période à venir.

Les rapports suivants sont présentés :



Rapport moral d'Anne Perrin sur les interventions publiques de l'AFIS depuis l'AG de 2016.

Forum des associations

Le 3 Septembre 2016, Jean-Jacques Ingremeau, Jean-Paul Krivine et Jean-François Chevalier ont tenu un stand AFIS au Forum des associations du 5ème arrondissement, qui est aussi notre siège social. Des contacts ont pu être noués ou renoués, y compris avec quelques adhérents. Une quinzaine de numéros de SPS ont été vendus, ainsi que quelques abonnements.

Il est sans doute possible de répéter cette opération dans d'autres lieux, notamment là où les sections locales ont leur siège social.

Contacts, rencontres et coopérations

- Un nouveau partenariat a été conclu avec l'association « A seconde vue », qui défend l'esprit critique dans la région entre Chambéry, Grenoble et Genève.

Voir : <http://www.asecondevue.fr/>

- Anne Perrin et Jean-Paul Krivine ont rencontré des responsables de l'Association Française des Chercheurs Séniors (AFCS) suite à sollicitation par mail de leur part. Des collaborations ponctuelles ont été envisagées dans un premier temps autour d'activités pouvant être mutualisées ou de thèmes (fiches de lecture, organisation de séminaire ou conférence, articles...). Ce rapprochement pourra évoluer vers un partenariat dans un second temps.

Médias

- Le CA de l'AFIS a validé la création du groupe AFIS- médias, pour décrypter et analyser des contenus médiatiques. Les principaux initiateurs d'AFIS –

Votes

Les rapports :

- Rapport moral : unanimité
- Rapport d'activités : unanimité
- Rapport financier : unanimité
- Quitus au trésorier : unanimité
- Budget 2017 : unanimité
- Cotisation 2018 (inchangée) : unanimité

L'AG a ensuite procédé au renouvellement du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle des Comptes.

Les candidats se sont brièvement présentés. Une discussion s'est engagée autour de l'implication que pouvaient avoir pour l'association les activités des administrateurs en dehors de l'AFIS (activités professionnelles, mandats syndicaux, activités politiques ou associatives).

Si la nécessaire transparence a été réaffirmée, il a été souligné que, bien entendu, l'AFIS ne peut être engagée par ces différentes activités en dehors de l'AFIS, pas plus que les associations, entreprises, partis ou syndicats auxquels les adhérents peuvent appartenir par ailleurs ne peuvent être engagées par les actions de l'AFIS.

Au-delà de ce constat, il est aussi rappelé qu'il n'y a pas d'intérêt financier à être membre du CA de l'AFIS, et que le CA de l'AFIS n'a aucun pouvoir de décision sur les marchés ou les décisions économiques.

Il est finalement demandé au CA élu de reprendre cette discussion au cours d'une de ses prochaines réunions pour expliciter comment se matérialise la transparence voulue (une charte ? les informations sur le site de l'AFIS ?).

Les résultats des votes ont été les suivants (93 bulletins valables) :

Conseil d'Administration :

Elus pour 3 ans :

Brigitte Axelrad (90 voix),
Jean-François Chevalier (83 voix),
Jean-Jacques Hautefeuille (83 voix),
Igor Ziegler (84 voix).

Elu pour 2 ans :

Jean-François Proust (75 voix).

Commission de Contrôle des Comptes :

Elus pour 1 an :

Raymond Roze des Ordon (87 voix),
Jean-Pierre Thomas (87 voix).

Assemblée générale 2017

Médias sont Erwan Seznec et Joël Amar.

- Des membres de ce groupe ont commencé à organiser un colloque envisagé en Novembre ; des détails seront donnés dans la deuxième partie de cette Assemblée Générale.
- Une chaine Youtube – AFIS permet désormais de voir ou revoir les conférences de l'AFIS en ligne.

Contribution au débat public

Cinq communiqués ont été publiés depuis l'AG de 2016 :

- *Opération anti-vaccination au Parlement Européen : une députée européenne invite un ex-médecin radié pour fraude* (3 février 2017)
- *Quand Arte nous trompe sur le cholestérol* (23 octobre 2016)
- *Pesticides dans les mueslis : encore une alerte pour rien...* (13 octobre 2016)
- *Cancer du sein et « substances chimiques de l'environnement » : une fausse alerte sanitaire médiatisée* (26 septembre 2016)
- *Plus de cent Prix Nobel soutiennent le développement des OGM et appellent Greenpeace à cesser ses campagnes contre le Riz Doré* (29 juin 2016)

Conférences sur invitations

Les responsables et conférenciers de l'AFIS sont régulièrement invités à donner des conférences- débat. Depuis l'AG de 2016, on peut noter :

- *De « bonnes raisons » pour des craintes infondées ?* AFBV séminaire "Technologies et innovation », Paris, (JP Krivine sept. 2016)
- *Science : que croire ? à qui faire confiance ?* Débat organisé par In Vivo, Boulogne-Billancourt- (JP Krivine, nov. 2016)
- *Ondes électromagnétiques, risque et société.* ANAIS, Nantes, nov. 2016 (A. Perrin)
- *Ondes, risque et société : que faut-il en penser ?* Médiathèque/Université Populaire Montélimar (A. Perrin, avril 2017)
- *Faut-il avoir peur des ondes ?* Bibliothèque Yacine Kateb, Grenoble (A. Perrin, avril 2017)
- *Le paranormal,* Université du Temps Libre de l'Essonne (JJ. Ingremeau, mars 2017)
- *Science, médias et politiques publiques.* Café Sciences & Philosophie AS-TRONEF, St Etienne (E. Seznec & A. Perrin, mars 2017)
- *Science et pseudo-sciences : un combat sans fin.* Médiathèque Meylan, (C. Michel /OZ & A. Perrin, avril 2017)
- *Pesticides et culture bio,* Bretagne, E. Seznec.
- *La science, l'Opinion et les médias. Qui croire ?* Association "Comprendre". Orsay, (JP Krivine, avril. 2016)
- *La science, l'Opinion et les médias. Qui croire ?* Association d'étudiants de l'Université Libre de Bruxelles, (JP Krivine, avril. 2016)
- *Les ravages des faux souvenirs ou la mémoire manipulée en thérapie.* Association normande de thérapies émotionnelles comportementales, cognitives/AFTCC, Deauville (B. Axelrad, 3-4 juin 2016)

Conférence-AFIS en Ile-de-France

Conférences Ile-de-France, en partenariat avec les « Grands séminaires » de Chimie ParisTech :

- "La gestion des déchets nucléaires" B. Bonnin, octobre 2016
- "La pensée extrême" G. Bronner, février 2017

Publications (hors SPS)

- JP Krivine, *Pourquoi l'information scientifique ne parvient-elle pas toujours à convaincre ?* JIM, Déc 2016.

Réunion du Conseil d'Administration le 20 Mai 2017 à l'ENS 29 rue d'Ulm, Paris.

Présents : Brigitte Axelrad, Jean-François Chevalier, Jean-Jacques Hautefeuille, Jean-Jacques Ingremeau, Hervé Le Bars, Roger Lepeix, Michel Naud, Anne Perrin, Jean-François Proust, Igor Ziegler.

Excusés : Gérard Plantiveau, Erwan Seznec.

Invités : Jean-Paul Krivine (rédacteur-en-chef de SPS), Jean-Marc Le Douce (webmestre)

Cette brève réunion était destinée à élire un nouveau Bureau.

Ont été élus ou réélus à l'unanimité (à mains levées) :

Présidente : Anne Perrin

Vice-Présidente : Brigitte Axelrad

Secrétaire Général : Roger Lepeix

Trésorier : Igor Ziegler

Rédacteur en Chef SPS : Jean-Paul Krivine

Webmaster du site : Jean-Marc Le Douce

Comptabilité : Michel Naud

Le Comité proposé par le rédacteur en chef est validé :

Brigitte Axelrad, Martin Brunschwig, Hervé Le Bars, Philippe Le Vigouroux, Kévin Moris, Sébastien Point, Jérôme Quirant.

La réunion de rentrée du CA est prévue un samedi de Septembre, date à confirmer.



Assemblée générale 2017

- JP Krivine & A. Perrin, *Science et décision : le danger des « fausses alertes »*, L'Idée Libre, Oct. 2016.

A venir

Séminaire GEMPPPI, en partenariat avec AFIS et AFIS-13 :
"Vaccination, complotisme et dérives sectaires", Marseille, 29 juin 2017 (14h à 17h)

Améliorer la visibilité de l'AFIS et de sa revue

- Maquette SPS : voir le rapport de Jean-Paul Krivine, Rédacteur en Chef
- Plaquette : elle a été réalisée et imprimée ; elle est disponible pour les Comités et les adhérents
- Logo AFIS : la discussion est en cours
- Site internet : en cours (Jean-Marc Le Douce, webmestre de l'AFIS)
- Communication : la Commission a continué à travailler
- Colloque « AFIS-média » prévu le 24 Novembre.

Bonne nouvelle

L'AFIS avait reçu une subvention de 8000€ accordée pour l'exercice 2016, par la Fondation du Luxembourg. Le rapport que nous avons envoyé a motivé une nouvelle subvention de 10 000 euros pour 2017. Par ailleurs, la Fondation Roi Baudoin (Belgique) a également décidé de nous subventionner à hauteur de 10 000 euros.

Anne conclut en adressant un grand merci à tous ceux qui se sont portés volontaires pour contribuer au bon déroulement de cette journée.



Rapport d'activités sur le fonctionnement de l'association

Roger Lepeix présente le rapport inclus dans le bulletin MLC 10, distribué à tous les adhérents avant l'Assemblée Générale.

Fonctionnement général

- Le fonctionnement de l'AFIS est maintenant bien stabilisé, avec une Assemblée Générale annuelle avec conférence, et 2 réunions du Conseil d'Administration. Cette année le CA s'est réuni les 10 Septembre 2016 et 28 Janvier 2017.

- MLC : le bulletin est réalisé et diffusé 2 à 3 fois dans l'année et nous en sommes au numéro 10. Il y a au moins un numéro préparant l'AG et un en rendant compte, plus parfois un numéro en fin d'année s'il y a de la matière.

Secrétariat

Comme décidé à l'AG 2016, l'AFIS a embauché Astrid Bardet au 1er Octobre 2016, pour 6 heures par semaine, la gestion étant assurée via les Chèques Emploi Associatifs. Après une montée en puissance entre Octobre et Décembre, Astrid est maintenant complètement opérationnelle pour toutes les tâches courantes. Le dernier rodage se fait avec la présente AG.

Note importante : les courriers adressés à l'AFIS doivent porter la mention : AFIS, 4 rue des Arènes 75005 Paris, sans mentionner « Maison des Associations ».

Décisions de l'AG 2016

- Les volontaires : suite à l'appel lancé dans l'AG et dans MLC, nous avons reçu une douzaine de propositions d'aide ; la plupart des volontaires ont été intégrés dans les équipes de l'AFIS. De nouveaux volontaires sont toujours bienvenus pour contribuer aux activités de l'AFIS.

Modification des statuts

La demande de reconnaissance d'utilité publique nécessite que l'AFIS dispose de statuts compatibles avec cette possibilité. Le CA a donc rédigé de nouveaux statuts en combinant les statuts actuels avec les statuts type des ARUP. Ces nouveaux statuts ont été portés à la connaissance des adhérents par inclusion sur le Forum et par un article dans le MLC n° 10.

Roger Lepeix revient sur les différents aspects de ces modifications, en comparant l'ancienne rédaction et la nouvelle.

La liste de ces aspects est celle publiée dans le MLC 10 :

- l'introduction d'un trésorier-adjoint dans le Bureau et le passage du CA de 12 à 15 membres
- la question de la représentation éventuelle des salariés de l'association dans ses instances (CA et AG)
- l'introduction dans différents articles du contrôle de la Préfecture et du Ministère de tutelle.
- Le vote à bulletins secrets des rapports présentés aux AG.
- L'insertion dans les statuts d'un article sur les Comités locaux (sans changement de nature ou de fonctionnement pour ceux-ci).

Dans la discussion, l'article 4 du projet a été modifié : La phrase « Les membres du Conseil sont élus au scrutin secret, pour trois ans, par l'Assemblée Générale et choisis parmi les membres jouissant de leurs droits civiques. » est remplacée par « Les membres du Conseil sont élus au scrutin secret, pour trois ans, par l'Assemblée Générale et choisis parmi les membres. Ils doivent jouir de leurs droits civiques. »

L'ensemble est ensuite soumis au vote de l'AG qui adopte les modifications à l'unanimité.

Une nouvelle AG extraordinaire sera convoquée en Septembre pour que les modifications deviennent statutaires. Cette AG entérinera le vote de celle du 20 Mai.

Assemblée générale 2017

- Utilisation des réseaux sociaux : voir la présentation de Jean-Marc Le Douce

- Demande de reconnaissance d'utilité publique (RUP) : suite à la décision de principe de l'AG 2016, le CA a regardé de près la question. Il y a plusieurs aspects à traiter :

- Des statuts type existent pour demander la reconnaissance d'utilité publique. C'est pourquoi le CA a rédigé des nouveaux statuts qui s'appuient sur ceux existants mais intègrent les éléments qui sont nécessaires pour que nos futurs statuts soient compatibles avec la RUP-. Ces nouveaux statuts vont être discutés et votés tout à l'heure. Comme le quorum n'est évidemment pas atteint nous feront comme en 2015, avec une AG extraordinaire en Septembre.

- Il est aussi demandé aux associations de pouvoir montrer que les 3 derniers exercices ont été positifs et donc que l'association est financièrement stable. Comme l'AFIS avait eu un mauvais bilan financier en 2014, il nous

faudra argumenter, ou attendre début 2018.

- Par ailleurs, le projet de rénovation du Règlement Intérieur a dû être reporté à l'AG 2018, puisqu'il faut d'abord voter les nouveaux statuts.

- Comités thématiques : la Commission Nationale Agriculture a été créée et doit se donner une structure pour pouvoir se déployer efficacement. D'autres sont en préparation.

- Transparence : c'est un aspect important à prendre en compte et le CA a commencé à s'en préoccuper.

- Bases de données : la rénovation reste en projet par suite du manque de temps pour l'instant

- Conférences Ile-de-France : Jean-Jacques Ingremeau a commencé à les organiser avec un succès certain.

- Comités locaux et coopération avec des groupes existants : en développement, voir les autres présentations de cette AG.

Commission de Contrôle des Comptes

Raymond Roze des Ordon présente le rapport de cette Commission :

La commission se félicite de l'évolution des ventes, les comptes font apparaître de plus en plus clairement la bonne santé de SPS

Une fois de plus le travail accompli par le trésorier/comptable est remarquable, le travail de la commission s'en trouve réduit à la simple constatation que chaque rubrique est à sa place, les dépenses et recettes facilement identifiables.

La commission de contrôle donne son accord sur les comptes qui lui ont été présentés.

Le contrôleur rapporteur lors de l'assemblée du 20 mai 2017 rappelle à tous les adhérents présents que le développement de « Sciences et pseudo sciences » dépend en grande partie de leur militantisme.

Cette année encore, le rapporteur préconise un abonnement à SPS en guise de remerciement d'une invitation à dîner, plutôt que le traditionnel bouquet de fleurs qui perturbe l'hôtesse/hôte dans la préparation de son succulent dîner. De plus les fleurs sont éphémères, l'abonnement lui...dure un an.

2. Présentation du rapport financier



Michel Naud, trésorier de l'AFIS, présente les comptes de l'exercice 2016, qui se concluent par un solde positif de 54 k€, alors que celui de 2015 était de 29 k€.

Ressources

Globalement, le nombre de cotisants est stable depuis quelques années. En terme financier les entrées de cotisation 2016 sont supérieures à celles de 2015 simplement du fait d'un décalage dans le temps des campagnes d'appel à cotiser.

Les abonnements à notre revue SPS continuent leur progression régulière. Le trésorier a émis le souhait que le prochain CA mette en œuvre un plan d'action pour que la progression régulière de la diffusion de la revue, et notamment du nombre de ses abonnés, trouve sa contrepartie dans une progression régulière du nombre des adhérents, adhérents dont le turn-over est important depuis quelques années.

Michel a présenté également l'ensemble des ventes au numéro, que ce soit par la distribution par les Messageries Lyonnaises de Presse ou par correspondance. Les ventes au numéro 2016 doivent être considérées comme exceptionnelles du fait du succès rencontré par la thématique « pesticides ».

Le total des ressources est passé entre 2015 et 2016 de 136 à 168 k€.

Dépenses

Dans les dépenses, on note l'apparition du secrétariat, professionnalisé depuis Octobre.

Les dépenses de fabrication de SPS sont stables, l'augmentation du tirage étant compensé par des coûts d'impression par numéro plus limités.

Le total des dépenses sur l'exercice 2016 se monte à 113,5 k€.

Résultat et réserves, budget 2017

Le résultat positif de 54 k€ fait passer les réserves de 91 k€ fin 2015 à 145 k€ fin 2016.

Michel présente ensuite le budget prévisionnel pour 2017. Les ressources sont prévues autour de 160 k€ et les dépenses autour de 140 k€, le résultat indicatif étant donc de 20 k€.

Assemblée générale 2017

3. Rapports complémentaires

Sciences et Pseudo-Sciences :

Jean-Paul Krivine, Rédacteur en Chef, présente le rapport sur SPS.

Il rappelle le contenu des 4 numéros parus depuis Mai 2016, avec leurs dossiers centraux. Il revient sur quelques articles qui ont marqué le paysage médiatique.

Il y a eu également un numéro Hors-Série spécial pesticides, regroupant l'ensemble des articles récents sur cette thématique (dossiers SPS 1er semestre 2016).

Le nombre d'abonnements a continué d'augmenter, celui des ventes MLP également, mais avec d'importantes fluctuations. Les ventes au numéro sont tributaires des achats groupés occasionnels. En 2016, nous avons dépassé les 6000 exemplaires vendus pour certains numéros. Environ 20 000 exemplaires sont imprimés pour chaque numéro.

Jean-Paul présente ensuite les ventes par pays, et les pourcentages des ventes MLP par rapport aux exemplaires distribués. Ces pourcentages sont variés, entre 7,67 % en Espagne et 54 % en Guadeloupe. Le total des ventes hors Métropole est de 595, pour un pourcentage de 24,70 %.

Il montre la nouvelle maquette de SPS, plus grande (mais taille inférieure au format A4), et mieux aérée, et présente les équipes qui travaillent pour SPS : secrétariat de rédaction, comité de rédaction, et volontaires associés. Il rappelle aussi que les volontaires sont les bienvenus.

Comités locaux et thématiques

Michel Naud est responsable du suivi de ces comités. Il présente la situation actuelle, qui voit quelques anciens comités mis en sommeil par manque de responsables ou de disponibilités.

Les deux comités les plus actifs sont ceux de Nantes et de Marseille. Il paraît possible d'en constituer un à Toulouse, voire à Bordeaux.

Concernant les Comités thématiques, la Commission Nationale Agriculture a été lancée et compte déjà une trentaine d'inscrits. D'autres sont à l'étude.

Site web de l'AFIS et présence digitale



Le rapport est présenté par Jean-Marc Le Douce, webmestre de l'AFIS.

Après avoir rappelé et remercié les adhérents qui s'investissent dans cette activité, il informe l'AG d'une nouveauté : l'application mobile.

Elle est encore en tests mais la maquette est montrée à l'AG pour commentaires, avant implantation et utilisation vers début 2018. Avec cette application, il sera possible de lire facilement les articles et les communiqués de l'AFIS sur des tablettes.

Jean-Marc montre les chiffres concernant la consultation du site. Ils augmentent peu d'année en année et restent au total très modestes, de même pour les réseaux sociaux. Pour ces derniers, Jean-Marc plaide pour une plus grande utilisation, dans le cadre d'une société en évolution vers le numérique.



Michel nous parle aussi du Forum des adhérents dont il s'occupe. Il a compté 18 797 messages postés, sur 3417 sujets, de la part de 451 contributeurs. Mais ces chiffres masquent le fait que ce sont souvent les mêmes qui discutent sur ce Forum. Depuis Janvier, 50 adhérents ont contribué au Forum.

Les messages sont à 50 % dans les thématiques de l'AFIS, le reste étant du divers, genre « Café du Commerce ».

Si vous n'avez pas votre mot de passe, demandez-le à :
forums@pseudo-sciences.org



Assemblée générale 2017

4. Discussion sur l'activité future

L'Assemblée Générale a ensuite discuté des propositions qu'elle souhaite faire au CA pour la période qui vient.

- Anne Perrin présente le projet de colloque AFIS – Médias du 24 Novembre. Suite au souhait de l'AG 2016, un comité d'organisation a été créé pour l'organisation du colloque. Depuis une coopération a paru possible et positive avec l'Association pour la Science et l'esprit critique (ASTEC) avec qui Anne a pris contact.

Après la présentation du programme préliminaire, ciblé sur les journalistes et les scientifiques, diverses propositions d'orateurs, notamment des femmes, sont faites qui devront être étudiées.

- Proposition est aussi faite d'organiser un événement public sur les pesticides, afin de montrer que l'agriculture est une science. Une histoire et une description de la science agronomique pourraient être présentées publiquement par l'AFIS.

- La notion de fraude scientifique pourrait aussi faire l'objet d'une action à préparer par l'AFIS.

- L'éducation à la science est aussi un sujet intéressant ; la question de la formation scientifique des scolaires est prioritaire pour l'avenir.

- L'AFIS peut aussi soutenir les scientifiques qui se sentent menacés parce que leurs travaux ne plaisent pas aux médias ou à des groupes de pression. Parfois des scientifiques ne signent pas de leur nom par précaution. Il semble qu'aux USA des garanties existent que nous pourrions essayer de populariser en France.

- Le principe de précaution a été brièvement discuté ; il est demandé au CA de rappeler publiquement ce qu'il est (et ce qu'il n'est pas).

- Une discussion s'est menée sur la possibilité pour l'AFIS de décerner un prix, soit pour un travail qui va dans le sens des objectifs de l'AFIS, soit un prix « citron » pour un article ou un livre qui en est à l'opposé et qui dévalorise gravement la science.

- Jean-Paul Krivine rappelle à la fin de l'AG que l'AFIS a encore besoin de volontaires. Il souhaite que puissent être organisées 20 ou 30 réunions publiques de l'AFIS dans les départements, pour regrouper les adhérents actuels et futurs, et pouvoir ici ou là créer des Comités locaux.

Discussion des rapports

Dans la discussion, très ouverte, les questions suivantes ont notamment été abordées :

- Anne Perrin est revenue sur les Conventions que l'AFIS propose depuis peu à ses partenaires, comme « A seconde vue » ou « Astronef ». Ces partenaires, comme les Comités locaux, contribuent à la diffusion de SPS et la promotion de l'AFIS.

- Sur une question de la salle, il est indiqué que le turn-over des adhésions touche environ 100 à 150 cotisations chaque année, sur un total de 950 à ce jour. La définition de l'adhérent fait que nous progressons tout au long de l'année et nous perdons au 31 Décembre ceux qui n'ont pas payé pour l'année précédente. Les relances devraient pouvoir être plus systématiques.

- La plaquette de présentation de l'AFIS élaborée avec l'aide d'une graphiste est disponible à l'entrée de la salle.

- Les volontaires qui se présenteront pourront se voir proposer une aide à l'amélioration de la newsletter, de la visibilité générale de l'AFIS (par ex. la veille et la mise à jour de la page Wikipedia, la communication...) ou de l'utilisation des fichiers de diffusion.

Assemblée Générale extraordinaire de l'AFIS : Le Samedi 30 Septembre 2017 à 10 h Maison des Associations 5 rue des Arènes Paris (5ème)

L'Assemblée Générale de l'AFIS, réunie à Paris le 20 Mai 2017, a adopté entre autres une série de modifications des statuts, afin de pouvoir demander pour l'AFIS la reconnaissance d'Utilité Publique.

Or les statuts actuels imposent un quorum des deux-tiers des adhérents présents à l'AG pour que ces modifications soient effectives. Quand le quorum n'est pas atteint, ce qui a été le cas, il est possible de convoquer une nouvelle Assemblée Générale, dite extraordinaire, où la contrainte du quorum a disparu. Cette situation a été expliquée le 20 Mai et le processus a reçu l'accord des adhérents présents.

Une Assemblée Générale extraordinaire de l'AFIS est donc convoquée le Samedi 30 Septembre 2017 à 10 h, au siège de l'AFIS, 5 rue des Arènes à Paris (5ème). L'ordre du jour sera réduit à l'approbation des modifications statutaires votées le 20 Mai.

Il s'agira donc d'une AG brève où la discussion sera très réduite.

Les adhérents pourront se dispenser d'y participer. La date a été choisie pour correspondre à la réunion de rentrée du Conseil d'Administration, dont la présence des membres suffira à constituer physiquement l'Assemblée Générale.

Assemblée générale 2017

ORGANES DE GOUVERNANCE

mis à jour à la suite du renouvellement du conseil d'administration par l'assemblée générale du 20 mai 2017

Conseil d'administration

Brigitte AXELRAD, née en 1943, résidant à Grenoble (38), professeur honoraire de philosophie et psychosociologie, auteure de « Les ravages des faux souvenirs ou la mémoire manipulée ». Membre du comité de rédaction de Science et pseudosciences. Vice-Présidente de l'AFIS.

Jean-François CHEVALIER, né en 1957, résidant à Châton (78). Technicien en radiocommunication.

Jean-Jacques HAUTEFEUILLE né en 1956, résidant à Guigneville (45). Ingénieur agronome, agriculteur en grandes cultures, élu de la Chambre d'agriculture du Loiret sur une liste FDSEA. Membre de la commission nationale agricole de l'AFIS.

Jean-Jacques INGREMEAU, né en 1985, résidant à Châtillon (92). Physicien, ingénieur de l'ENSTA, docteur en physique des réacteurs nucléaires. Salarié d'un organisme indépendant d'évaluation de la sûreté des réacteurs nucléaires.

Hervé LE BARS, né en 1966, résidant à Villemoisson-sur-orge (91). Ingénieur de l'École Supérieure d'Electricité (Supelec). Développeur dans le domaine des outils de génie logiciel. Membre du comité de rédaction de Science & pseudosciences.

Roger LEPEIX, né en 1946, résidant à Saint-Nazaire (44). Physicien (DEA de relativité générale et théorie quantique

des champs), Ingénieur en retraite de l'industrie. Trésorier de l'AFIS de 2005 à 2011 et Secrétaire Général depuis 2013.

Michel NAUD, né en 1953, résidant à Nantes (44), ingénieur, auditeur de l'INTEFP et de l'IHEST, chef d'entreprise (métallurgie). Assure la tenue de la comptabilité de l'association. Ancien vice-président puis président de l'AFIS (2005-2010).

Anne PERRIN, née en 1961, résidant à Grenoble (38). Docteur en biologie et diplômée en philosophie. Spécialiste du risque électromagnétique. Expert et conseiller scientifique sur le thème « Science, risque et société ». Présidente de l'AFIS depuis 2014.

Gérard PLANTIVEAU, né en 1947, résidant à Nantes (44), enseignant en sciences économiques et sociales en retraite. Animateur du comité AFIS Loire-Atlantique.

Jean-François PROUST, né en 1953, résidant à Morlaix (29). Ingénieur agronome, ancien agriculteur, depuis 1990 expert salarié de la filière française organisée des fruits et légumes. Membre de la commission nationale agricole de l'AFIS.

Igor ZIEGLER, né en 1963, résidant à Toulouse (31). Cadre du secteur bancaire. Trésorier de l'AFIS.

Responsabilités particulières

BUREAU

Présidente : Anne PERRIN
Vice-Présidente : Brigitte AXELRAD
Secrétaire Général : Roger LEPEIX
Trésorier : Igor ZIEGLER

MEDIAS

Revue *Science et pseudo-sciences*
Directeur de publication : Anne PERRIN

Rédacteur en chef : Jean-Paul KRIVINE
Site <http://www.pseudo-sciences.org/>
Webmestre : Jean-Marc LE DOUCE

ADMINISTRATION & FINANCES

Administration adhérents et abonnés : Astrid BARDET
Comptabilité : Michel NAUD
Trésorerie : Igor ZIEGLER
Contrôle Financier : Raymond ROZE DES ORDONS,
Jean-Pierre THOMAS

REMERCIEMENTS

Tous nos remerciements à Jean-François Chevalier, Jean-Jacques Ingremeau et Johan Le Douce, ainsi qu'à ceux qui les ont aidés à l'organisation du buffet, qui a été très apprécié par tous.



**Conférence
publique de
l'après-midi**



Les communiqués de l'AFIS

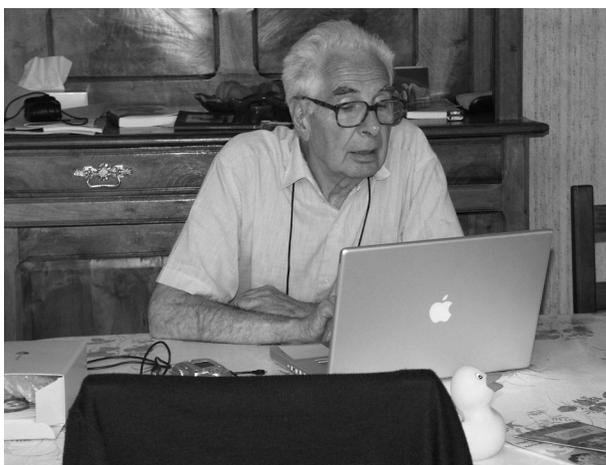
Jean-Pierre Kahane nous a quittés (23 juin 2017)

L'Association Française pour l'Information Scientifique vient de perdre, en la personne de Jean-Pierre Kahane, un de ses plus fidèles soutiens, membre de l'association comme de son comité de parrainage scientifique.

Promoteur infatigable de la méthode scientifique il a toujours œuvré pour préserver et restaurer la confiance dans l'instruction publique et, comme il le déclarait il y a peu de temps encore avec ses collègues académiciens « dans la capacité de la recherche scientifique à contribuer au progrès de l'humanité ».

Pourfendeur tout aussi infatigable des obscurantismes, anciens comme modernes, il n'a eu de cesse de dénoncer les préjugés comme les fausses sciences. « Les fausses croyances empêchent la société d'avancer sur des questions urgentes », déclarait-il encore il y a peu au quotidien communiste l'Humanité ; et il visait dans ses propos, aussi bien les négateurs de la théorie de l'évolution que ceux du réchauffement climatique, aussi bien les propagandistes de l'alarmisme pseudo-scientifique sur les OGM que les détracteurs de l'énergie nucléaire.

Mais au-delà de toute ces questions, c'est un homme d'une bonté et d'une ouverture d'esprit hors du commun, un homme qui ne nous appartient pas mais à l'humanité toute entière, que nous venons de perdre.



Maladie de Lyme : et si l'on écoutait les scientifiques ? (27 juin 2017)

La maladie de Lyme (ou borréliose de Lyme) fait actuellement l'objet d'une importante médiatisation à l'origine d'une forte émotion. Un « Plan national de lutte contre la maladie de Lyme et les maladies transmissibles par les tiques » a été annoncé en septembre 2016 sous l'égide du Ministère de la santé avec l'objectif de « répondre concrètement aux inquiétudes légitimes exprimées par les citoyens »(1).

Un groupe de concertation a été mis en place. Sa composition n'est pas communiquée. D'après les comptes rendus publiés par certaines parties prenantes, la « société civile » serait représentée par une dizaine de personnes.

Quasiment toutes sont issues d'associations revendiquant le remplacement des recommandations actuelles de prises en charge médicales, pourtant issues d'un consensus scientifique à l'échelle internationale. En effet, des recommandations, globalement similaires, ont été adoptées au fur et à mesure de l'avancement des recherches dans de nombreux pays en Europe, aux États-Unis, au Canada... À la place, il est demandé par

certaines parties un protocole de prise en charge issue d'une association américaine positionnée sur le sujet de la maladie de Lyme, l'ILADS, qui affirme l'existence d'une forme chronique de la maladie, rebelle aux traitements recommandés (une antibiothérapie de quelques semaines). Contrairement à ce qui est allégué, cette prétendue forme chronique n'est en fait reconnue par aucune agence sanitaire, ni en Europe, ni aux États-Unis, ni au Canada. De plus, les traitements proposés ont été jugés sans intérêt, voire risqués (en particulier, une antibiothérapie longue), tant en Europe qu'aux États-Unis ou au Canada.

De fausses informations teintées de complotisme circulent sur la maladie de Lyme. Il est affirmé, à tort, que les tests de dépistage seraient sans valeur, que s'ils sont négatifs, c'est qu'ils auraient été calibrés pour faire en sorte que la maladie reste une maladie rare, que la maladie toucherait en fait plusieurs centaines de milliers, voire des millions de personnes, que même les États-Unis auraient adopté ces recommandations alternatives.

Les décideurs politiques sont sommés de prendre en compte ces allégations et les revendications qui les ac-

Les communiqués de l'AFIS

compagnent, au risque de se voir accusés de manquer de courage face aux lobbies.

Dans ce contexte, des patients en errance, à la recherche d'un diagnostic, se voient convaincre que la cause de leurs troubles est due à une forme de la maladie de Lyme résistante à tout traitement et que leur situation de souffrance, réelle, serait due au déni des autorités médicales. Des traitements parfois charlatanesques et coûteux leur sont proposés, des cliniques à l'étranger sont recommandées... Outre le danger d'adopter un traitement sans fondement scientifique, le fait d'attribuer à tort des symptômes à la maladie de Lyme risque de détourner des patients d'une prise en charge adaptée à leur pathologie.

Quelle est alors la légitimité de la « concertation » mise en place ?

Les associations de malades ont un rôle à jouer en termes d'accompagnement des patients, d'éducation thérapeutique, de reconsidération de la relation de la société à la maladie ou encore de la relation médecin-malade. Mais les inviter à peser sur l'expertise scientifique dans le domaine de la recherche ou celui des soins serait un mélange des genres préjudiciable.

Les recommandations médicales ne peuvent être le fruit d'une négociation entre des associations et des représentants politiques, ni être dictées sous le feu de la pression médiatique. Les bonnes pratiques en médecine et les protocoles de prise en charge ne relèvent pas de l'opinion, du rapport de force ou de l'émotion, mais d'une approche

scientifique validée.

N'est-ce pas ce que tout citoyen est en droit d'attendre, pour son propre intérêt, pour l'intérêt de ses proches et pour l'intérêt collectif ?

Qui portera la voix de ceux, l'immense majorité, qui estiment qu'ils doivent pouvoir bénéficier de méthodes de soins ayant fait leurs preuves ?

L'AFIS réaffirme que la médecine doit se baser sur les faits scientifiques rigoureusement validés, pas sur la pression de l'opinion ni sur les rapports de force.

L'AFIS s'inquiète d'une « concertation » qui mettrait sur le même plan l'avis de l'expertise médicale et l'opinion associative au détriment éventuel des patients et de la population en général.

L'AFIS en appelle au gouvernement pour qu'il s'appuie sur les institutions, Académie de médecine, Haute autorité de santé, Haut conseil de la santé publique, sociétés savantes, pour définir la politique de santé publique, et non sur des « concertations citoyennes », qui n'ont aucun sens sur des sujets de cette nature : les citoyens et les citoyennes ont le droit à la médecine fondée sur les preuves.

(1) *Les références détaillées (publications scientifiques, avis des agences sanitaires, communiqués d'associations, etc.) à l'appui de toutes les affirmations de ce communiqué peuvent être retrouvées dans le dossier que Science et pseudo-sciences, la revue de l'AFIS, consacre à ce sujet (numéro 321 de juillet 2017).*

Service de presse disponible sur demande. Voir aussi sur www.afis.org.

VENEZ NOUS RENCONTRER !



L'AFIS sera présente au Forum des Associations organisé par la Mairie du 5e arrondissement.

Venez nous retrouver sur notre stand :

samedi 9 septembre
de 11h à 18h
Mairie du 5ème arrondissement
21 place du Panthéon